

Le site internet dédié à la Charte a été ouvert au printemps 2008. Il se veut un outil d'échanges et d'informations sur cette période très importante de la vie du Parc.

Répondant aux attentes des internautes si l'on en juge par les usages relevés avec 100 000 pages visitées en 2009, les consultations se ventilent entre :

■ la foire aux questions mise en place à l'occasion de la Fête de la Charte de 2008 et les documents à télécharger qui totalisent plus d'un tiers des pages consultées,

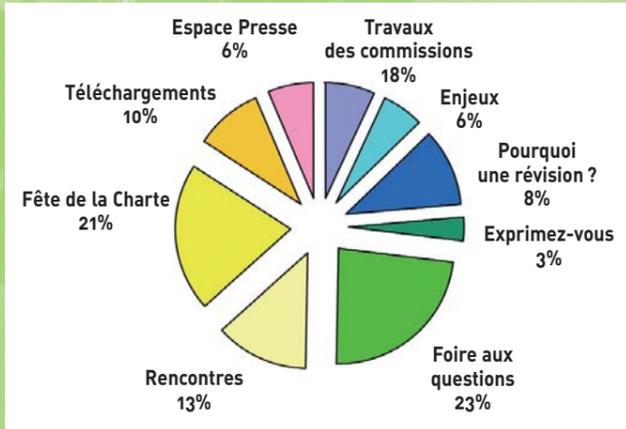
■ les rencontres intercommunales, l'espace presse, la Fête de la Charte 2009 ont généré un trafic important avec _ de l'activité du site et confirment l'importance de ce volet d'échanges et de mutualisation de l'information,

■ les espaces plus institutionnels sur la Charte (ex : pourquoi une révision) sont moins consultés,

■ Les événements influencent beaucoup la consultation. Ainsi l'activité du site augmente ou diminue en fonction du rythme des réunions

ou d'autres manifestations, comme par exemple la Fête de la Charte d'octobre 2009 qui a elle seule a généré plus de 7 600 pages.

■ L'ensemble des documents relatifs à la Charte est accessible sur le site internet du Parc (projet, brèves de Charte, journaux du Parc...)



Le calendrier de révision 2010

13 Février 2010 : vote du Comité Syndical et transmission du projet de Charte aux Régions

Mars à juin 2010 : approbation de la Charte par les communes, les communautés de communes et les Départements

Septembre 2010 : vote final des Régions

Octobre 2010 : avis final du CNPN et de la Fédération des Parcs

Décembre 2010 : Décret interministériel de classement

Editeur : Parc naturel régional du Haut-Jura | février 2010 | Directeur de publication : Jean-Gabriel NAST
Rédaction : Parc naturel régional du Haut-Jura | Conception graphique : Marie-Anne Le Métayer | Imprimerie La Biennoise à Morez | Crédits photos : PNRHJ / O. Roydor, G. Benoit à la Guillaume, P. Louvrier, P. Galland, Studio Vision, L-P. Mareschal, M. Laperrrière - ONCFS | N° ISSN : en cours | Tirage : 600 exemplaires | Dépôt légal : 1er trimestre 2009

Parc naturel régional du Haut-Jura | Maison du Parc du Haut-Jura 39310 Lajoux
tél. 03 84 34 12 30 | fax 03 84 41 24 01 | parc@parc-haut-jura.fr | www.parc-haut-jura.fr

Imprimé sur papier recyclé



Brèves de Charte

Lettre d'information aux élus et partenaires

n°5 | février 2010

Edito

L'année 2009 s'est terminée par l'Enquête publique du 16 novembre au 16 décembre.

Cette phase de consultation de la Charte, nouvelle pour les Parcs, s'est bien déroulée et nous remercions les communes et les communautés de communes du Parc qui se sont faites l'écho de cette enquête en communiquant l'information auprès de leurs habitants.

Cinquante personnes se sont exprimées à cette occasion sur les différentes vocations de la Charte.

Cette brève de Charte N°5 rend compte des principales observations formulées sachant que le rapport de la commission d'Enquête aura été transmis pour le 16 janvier à la Région Franche-Comté, Maître d'ouvrage.

Avec l'année 2010, la phase de révision touche à sa fin avec, à l'horizon, un nouveau territoire de projet et le décret de classement attendu pour décembre. Une très bonne année en perspective !

D'ici là, meilleurs vœux à tous et à chacun.

Le Président du Parc naturel régional du Haut-Jura,
Jean-Gabriel NAST

2010 : année de transition

L'année qui commence s'inscrit dans la transition entre ancienne et nouvelle Charte, entre continuité et nouveauté.

Le programme d'actions 2010 du Parc anticipe sur la nouvelle Charte en proposant de mettre en œuvre dès cette année :

■ le Schéma territorial des sites naturels aménagés,

■ le Plan d'Approvisionnement Territorial bois d'œuvre et bois énergie,

■ le Plan Climat Energie Territorial (1ère phase : bilan carbone du territoire),

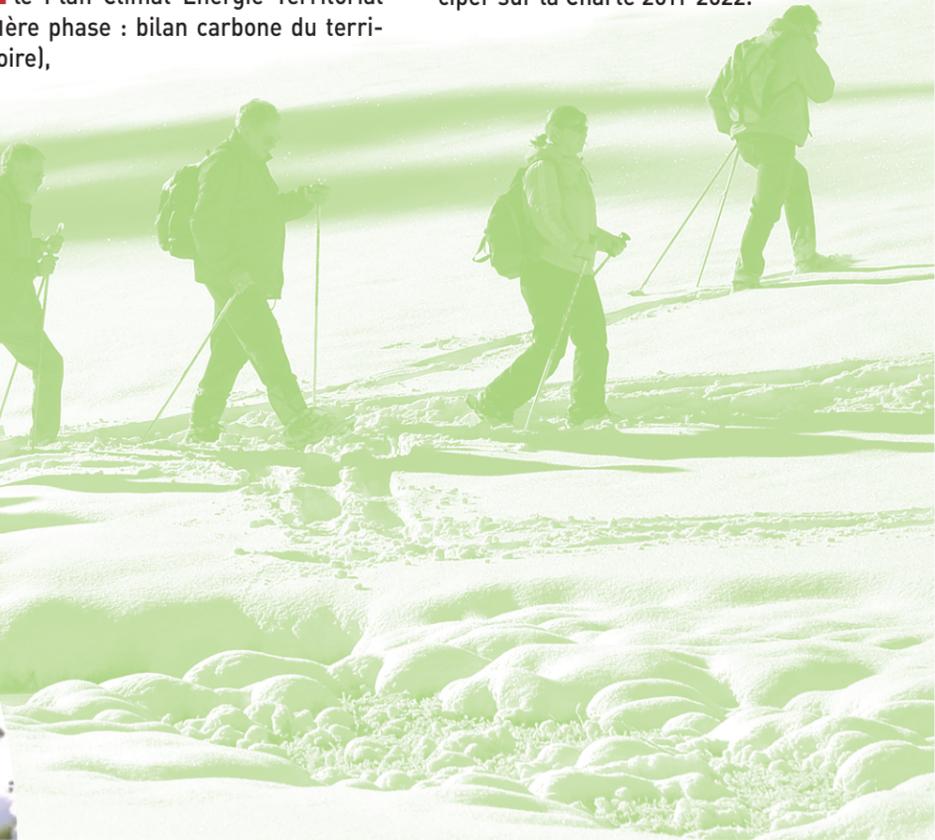
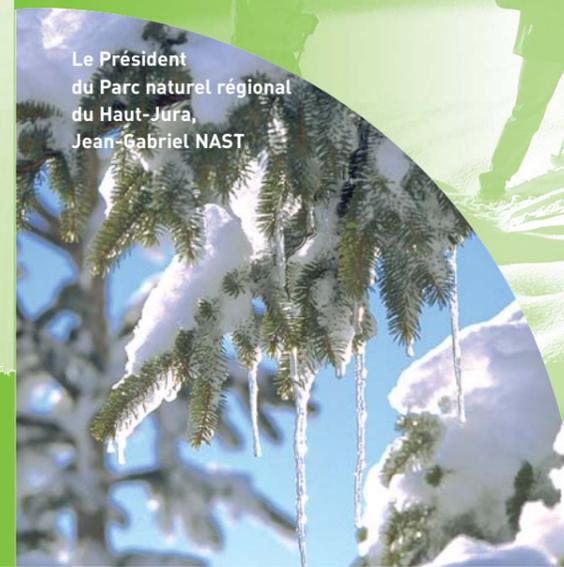
■ le Schéma de développement de l'éco-mobilité touristique et transfrontalière,

■ la Charte graphique 2011-2022.

Le dispositif d'évaluation sera aussi engagé dès 2010 pour être prêt en 2011 lors du lancement des premières actions de la nouvelle Charte.

Le programme d'actions triennal 2011-2013, souhaité par les Régions Franche-Comté et Rhône-Alpes sera établi durant l'année.

De nouvelles perspectives pour anticiper sur la Charte 2011-2022.



Les retours de l'Enquête publique

L'Enquête publique sur l'avant-projet de Charte, une première pour le Parc du Haut-Jura, s'est déroulée du 16 novembre au 16 décembre 2009. Les commissaires enquêteurs ont tenu une permanence dans 24 communes du territoire. Une cinquantaine d'observations (55) ou de courriers leur ont été formulées ou adressées, ce qui constitue une participation moyenne en comparaison des autres enquêtes publiques réalisées dans d'autres Parcs révisant leur Charte.

Les observations portent en premier lieu sur l'environnement, mais également sur d'autres mesures de la Charte. Elles sont réparties ci-dessous par vocation en tenant compte :

- des observations critiques émises,
- des compléments d'intervention du Parc souhaités,
- des observations favorables formulées.

A noter qu'un certain nombre de thématiques sont déjà inscrites dans le projet de Charte

Là où le Parc devrait faire

Vocation 1 :

mieux

un territoire construit, vivant et animé ensemble

- améliorer le lien entre le Parc et certaines associations,
- éviter la fermeture des services publics,
- être plus prescriptif sur certains PLU

Vocation 2 :

un territoire responsable de son environnement

- supprimer l'orientation stratégique concernant la production hydro-électrique excluant toute nouvelle construction de barrage ou de seuil,
- s'opposer fermement à la carrière de Champfromier-Montanges
- s'intéresser aux décharges sauvages,
- limiter les dégâts provoqués par la chasse,
- interdire les via ferrata en secteurs rupestres et les véhicules motorisés en milieu naturel,
- ne pas lier grand tétras et qualité des forêts,
- s'intéresser à la pollution de l'eau par les médicaments,
- permettre la production de neige de culture à partir de l'eau potable.

Vocation 3 :

un territoire qui donne de la valeur à son économie

- considérer le tourisme comme une activité majeure,
- développer la filière bois-construction,
- limiter la contrainte Natura 2000 sur l'exploitation forestière.

Là où le Parc devrait faire

Vocation 1 :

plus

un territoire construit, vivant et animé ensemble

- faire un inventaire du patrimoine bâti par commune,
- développer une politique d'amélioration de l'habitat existant collectif et individuel,
- intégrer le site d'Alésia à Chaux-des-Crotenay,
- former les enseignants à l'environnement,
- imaginer un slogan pour le Parc,
- développer les relations avec la Suisse.

Vocation 2 :

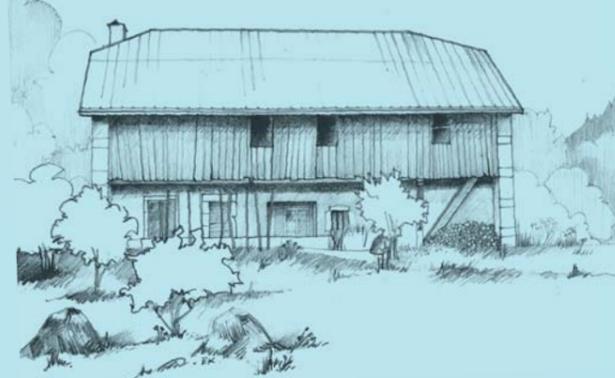
un territoire responsable de son environnement

- intégrer les lacs côté «le Frasnois»,
- permettre l'alimentation en eau les refuges dans l'Ain,
- restaurer le platelage de la tourbière du Nanchez à Prénoval,
- favoriser la gestion de l'espace et des espaces en déprise,

Vocation 3 :

un territoire qui donne de la valeur à son économie

- développer les circuits courts, les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et le bio,
- développer l'élevage allaitant,
- ne pas ouvrir de nouvelles dessertes.



Là où le Parc a bien fait

- proposer l'adhésion de Syam (39), du Frasnois (39) et d'Echallon (01),
- soutenir le monde associatif,
- organiser la concertation lors de l'élaboration de la Charte et sur le projet de Charte lui-même,
- limiter le développement de la pratique du jet-ski.

C'est sur ces bases que la Commission d'enquête doit établir son rapport. Elle peut retenir ou non, tout ou partie de ces observations comme elle peut émettre un avis qui lui est propre «en son âme et conscience». La Commission d'enquête rendra son rapport dans la seconde quinzaine de janvier. Il reviendra aux Régions, en concertation avec le Parc, de décider si ces observations doivent être prises en compte ou non dans le projet de Charte.

Le rapport de la Commission d'enquête sera mis à disposition du public durant un an dans les 24 communes, lieux de l'enquête et sur le site internet du Parc.

Retrouvez l'intégralité de l'avant-projet de Charte sur le site internet dédié :

<http://horizon2022.parc-haut-jura.fr>

